Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 29 (1958)

Heft: 2

Rubrik: Marché du travail

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sites n'existent plus. C'est l'œuvre d'excellents paysans allémaniques qui n'ont pensé qu'au rendement de leurs domaines. *Je ne crois pas que les éleveurs autochtones auraient jamais consenti à pareille défiguration de leur terre natale.*

Il s'agit donc de trouver un moyen terme qui, tout en laissant à nos communances et à nos chaux *leur aspect typiquement franc-montagnard,* permette d'en augmenter la valeur. Monsieur Rieben le dit, le problème n'est pas insoluble. Qu'on fasse quelques essais, qu'on s'attelle à la tâche après mûre réflexion en quelques lieux où un insuccès éventuel, mais peu probable, n'apporterait aucune conséquence grave. L'expérience aidant, on pourra alors se risquer à d'autres tentatives.

Un autre problème difficile à résoudre est celui de la création de rideaux et d'abris (il en existe déjà) sur les vastes pâturages dénudés des hauts jurassiens ; ce n'est qu'à longue échéance, grâce à une collaboration loyale du forestier et du pasteur, grâce aussi à la toute-puissance de la nature qu'il sera possible de ramener le taux de boisement de ces régions battues par tous les vents à un état assurant une protection efficace des meilleures pelouses. L'emploi d'essences appropriées, en particulier du pin de montagne à tige érigée, la volonté et la persévérance du forestier sont capables d'arriver à bout de cette tâche malaisée.

Répétons-le, *les Franches-Montagnes sont et demeureront un pays à nul autre pareil.* Région de tourisme, elles forment un parc national, séjour salubre de repos et de paix, particulièrement goûté des citadins. *Les abords des grandes artères où l'on parque les autos doivent conserver leur cachet de beauté et de grandeur austères ;* ces lieux résonneront toujours des hennissements et des galopades des chevaux. Peut-on évoquer un paysage franc-montagnard sans juments accompagnées de leurs poulains ? Il en résultera pour les éleveurs une perte qu'il faudrait pouvoir compenser. Les associations d'automobilistes du Jura, de Bienne, de Bâle, de La Chaux-de-Fonds et d'ailleurs ne pourraient-elles consentir annuellement le versement aux communes, à tour de rôle, d'un montant qui permettrait de développer les pâtures éloignées des grandes routes ? On m'objectera que le tourisme est d'un rapport suffisant pour faire oublier ses inconvénients. Erreur ! Les visiteurs éphémères, toujours les bienvenus, aimablement accueillis, laissent fort peu d'argent lors de leur rapide passage hebdomadaire. Un geste généreux aplanirait bien des difficultés et contribuerait à maintenir et à resserrer les liens d'une amitié qui ne s'est jamais relâchée.

Paul BACON

MARCHÉ DU TRAVAIL

La situation continue d'être très favorable. Le 4e trimestre 1957 l'est même plus que le trimestre correspondant de 1956. D'octobre à décembre on enregistre bien une augmentation du nombre des personnes sans emploi, mais elle est due exclusivement à des causes saisonnières dans la sylviculture, le bâtiment et l'industrie du bois et du verre. L'effet inverse se constate régulièrement en décembre dans l'hôtellerie. Il n'est pas possible de tirer des conclusions de l'augmentation très légère du nombre des chômeurs complets et partiels dans l'horlo-

gerie. Dans cette branche aussi, on ressent probablement un léger ralentissement dû à la saison ; les livraisons de Noël sont terminées.

Pour l'ensemble de la Suisse, du canton de Berne et du Jura, le nombre des chômeurs complets a évolué comme suit en 1957 :

	Suisse	Canton	Jura bernois
Janvier	9041	1862	252
Février	3345	522	113
Mars	1023	82	17
Avril	761	66	4
Mai	615	54	2
Juin	530	53	6
Juillet	554	48	1
Août	575	51	2
Septembre	723	63	6
Octobre	1086	86	7
Novembre	1644	119	13
Décembre	4667	391	50

La comparaison des trois colonnes permet de conclure que la situation a évolué plus favorablement dans le canton de Berne qu'en Suisse et un peu plus favorablement dans le Jura bernois que dans le canton. En effet le canton de Berne comptait au début de l'année les 21 % des chômeurs de l'ensemble du pays et seulement les 8 % à la fin de l'année, le Jura 13 % des chômeurs du canton au début et 12,5 % à la fin de l'année.

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1956			1957		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Agriculture	—	—	7	—	—	5
Sylviculture	15	19	21	1	5	13
Alimentation	—	1	—	—	—	—
Habillement et équipement	3	3	1	—	2	2
Industrie du cuir	—	—	—	—	—	3
Bâtiment	23	51	490	12	23	306
Industrie du bois et du verre	3	3	10	1	3	15
Arts graphiques	—	1	2	—	—	—
Industrie du papier	—	—	1	—	—	—
Industrie des métaux et machines	1	6	4	4	10	9
Horlogerie	1	1	1	3	3	6
Commerce et administration	19	18	19	16	12	9
Hôtellerie	31	49	3	30	41	6
Transports	—	—	4	—	—	5
Professions libérales	1	—	—	1	2	2
Economie domestique	13	8	6	14	11	3
Autres métiers	5	3	5	4	7	7
	115	163	574	86	119	391

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bévilard	**Hôtel du Cheval-Blanc** (G. Suter) Moderne et confortable	**(032) 5 25 51**
Bienne	**Hôtel Seeland** (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	**(032) 2 27 11**
Boncourt	**Hôtel A la Locomotive** (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	**(066) 7 56 63**
Delémont	**Hôtel Terminus** (Robert Obrist) Tout confort	**(066) 2 29 78**
Macolin	**Hôtel Bellevue** Moderne et confortable — Salles pour sociétés	**(032) 2 42 02**
Moutier	**Hôtel Suisse** (Famille Brioschi-Bassi) Rénové, grandes salles	**(032) 6 40 37**
La Neuveville	**Hôtel J.-J. Rousseau** (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	**(038) 7 94 55**
Porrentruy	**Hôtel du Simplon** (S. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	**(066) 6 14 99**
Porrentruy	**Hôtel du Cheval-Blanc** (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	**(066) 6 11 41**
St-Imier	**Hôtel des XIII Cantons** (Mme R. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	**(039) 4 15 46**
St-Ursanne	**Hôtel du Bœuf** (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	**(066) 5 31 49** 855

GROS LOT

150'000

3 x 20'000 Frs, 4 x 10'000 Frs, 6 x 5'000 Frs, etc.
49'754 lots d'une valeur globale de Frs 622'400.–

Les séries sont intéressantes

5 billets chiffres finals 0–4 contiennent au moins 1 lot
5 billets chiffres finals 5–9 contiennent au moins 1 lot
10 billets chiffres finals 0–9 contiennent au moins 2 lots

1 billet Frs 5.– (la série de 5 billets Frs 25.–, la série de 10 billets Frs 50.–) plus 40 cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10 026. Liste de tirage sous pli fermé 30 cts, comme imprimé 20 cts.
Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc. 115/6

SEVA Tirage 28 Février

856

Chômeurs partiels	1956			1957		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Agriculture	1	2	—	—	—	—
Habillement et équipement	—	—	—	—	—	2
Industrie du cuir	—	—	—	1	—	—
Bâtiment	1	—	—	1	—	—
Industrie des métaux et machines	—	—	—	—	1	—
Horlogerie	4	9	17	6	10	40
Commerce et administration	1	1	—	—	—	—
Hôtellerie	—	1	—	—	—	—
Transports	2	—	—	—	—	—
Autres métiers	—	—	—	—	2	—
	9	13	17	8	13	42

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1956			1957		
	25.10	25.11	25.12	25.10	25.11	25.12
Courtelary	1	5	11	1	—	13
Delémont	2	1	10	—	1	2
Franches - Montagnes	—	—	5	1	1	4
Laufon	—	—	—	—	—	—
Moutier	—	4	6	4	6	6
La Neuveville	—	—	1	—	—	8
Porrentruy	7	2	22	1	5	17
	10	12	55	7	13	50

La rédaction

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Contraction de nos importations. — Durant le mois de janvier, notre commerce extérieur s'est contracté tant aux importations qu'aux exportations par rapport à décembre 1957. Cependant la comparaison entre ces deux mois n'offre pas un intérêt majeur en raison du caractère saisonnier des échanges dans cette période de l'année. Par rapport à janvier 1957, nos entrées ont fléchi de 125 millions de francs durant le mois dernier, alors que nos ventes à l'étranger se sont accrues d'un demi million de francs durant la même période. Ainsi, le solde passif de notre balance commerciale s'est réduit de 251 à 126 millions de francs à peu près uniquement en raison de la diminution de nos achats à l'étranger. Le recul est surtout considérable pour les combustibles solides alors que les huiles de chauffage enregistrent une augmentation. Nos achats de matières premières sont aussi en baisse. En ce qui concerne les exportations, l'augmentation de nos ventes de produits pharmaceutiques et de nos machines est compensé par un fléchissement de nos livraisons de montres et de colorants.

Contributions sociales. — Chaque année les entreprises suisses font figurer dans leurs bilans des sommes considérables au titre de prestations sociales pour leur personnel. C'est ainsi qu'en 1956, les contributions patronales aux assurances, caisses de pensions et institutions